

N/réf. : AGM/C/CD/47-18
Objet : Convocation

Chamonix, le 9 novembre 2018.

Cher(ère) actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une assemblée générale mixte de notre Société se tiendra le :

**Vendredi 23 novembre 2018 à 10 H 30
à Chamonix (74400), allée du Majestic, « Le Majestic »
(Salle Théodore Bourrit)**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :



A. Ordre du jour de nature ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2018 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2018 et quitus aux administrateurs ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mai 2018 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Nominations et renouvellements d'administrateurs ;
- Pouvoir en vue des formalités.

B. Ordre du jour de nature EXTRAORDINAIRE

- Autorisation à donner au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société au profit de salariés et de mandataires sociaux de la Société, emportant renonciation au droit préférentiel de souscription des actionnaires
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités

COMPAGNIE DU MONT BLANC
35, PLACE DE LA MER DE GLACE
74400 CHAMONIX MONT-BLANC FRANCE

Tél. : +33 (0)4 50 53 22 75
Fax : +33 (0)4 50 53 83 93
www.compagniedumontblanc.com



S.A. le Conseil d'administration au capital de
6 865 554 16 euros - 35 place de la Mer de Glace
74400 Chamonix Mont-Blanc, France
N° Siret 605 520 584 00018 Etablissement habilité
tourisme par arrêté préfectoral n° HA 074 02 0019
TVA intracommunitaire n° FR 84 605 520 584

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la Société cinq jours ouvrés au moins avant la date de l'assemblée. A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ;
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire ;
- soit utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance pourra solliciter un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration et ses annexes par lettre simple auprès de la Compagnie du Mont-Blanc, service assemblée générale, 35 Place de la Mer de Glace, 74400 CHAMONIX ou par e-mail à l'adresse :

charlotte.demarchi@compagniedumontblanc.fr ou par fax au numéro :

+33(0) 4.50.53.87.71 au plus tard 6 jours avant la date de réunion de l'assemblée générale.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Si l'actionnaire retourne ledit formulaire aux fins de voter par correspondance, il n'aura plus la possibilité de se faire représenter (procuration) ou de participer directement à l'assemblée.

Les documents relatifs à l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse :

<http://www.compagniedumontblanc.fr/fr/societe/espace-actionnaires/assemblees-generales>

Conformément à la loi, tous les documents qui doivent être communiqués à l'assemblée générale sont tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège social.

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Président du Conseil d'administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante e-mail : jean-luc.pallud@compagniedumontblanc.fr au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale.

Nous vous prions d'agréer, cher(ère) actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.



Mathieu DECHAVANNE
Président-Directeur Général



COMPAGNIE DU MONT BLANC
35, PLACE DE LA MER DE GLACE
74400 CHAMONIX MONT-BLANC FRANCE

Tél. : +33 (0)4 50 53 22 75
Fax : +33 (0)4 50 53 83 93
www.compagniedumontblanc.com



SA de Services d'Administration des Alpes
1, Rue de la Mer de Glace - 74400 Chamonix-Mont-Blanc - France
N° SIRET : 518 534 018 0001 - Etablissement Ind. de
Tourisme et de Loisirs - N° SIRET : 518 534 018 0002
SA 518 534 018 - FR 82 - 020 775 188